

ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

CONSULTATION PUBLIQUE ÉCRITE

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

6310, 24<sup>e</sup> AVENUE  
DISTRICT DE MARIE-VICTORIN

Prenez avis que conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 7 mai 2020 portant le numéro 2020-033, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, pris en vertu de la *Loi sur santé publique* (RLRQ, c. S-2.2), la demande de dérogation mineure pour le 6310, 24<sup>e</sup> Avenue sera soumise à une procédure de **consultation écrite de quinze (15) jours** à partir de la publication du présent avis.

Conformément au *Règlement sur les dérogations mineures* (RCA-5), le conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le 6 juillet 2020, à 19 h, à Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure, relativement à l'immeuble suivant :

**6310, 24<sup>e</sup> Avenue**

Le projet visé par la demande de dérogation mineure consiste à morceler le lot 2 785 803 en vue de dégager un lot constructible dans l'optique de le vendre. Le bâtiment existant, situé au 6310, 24<sup>e</sup> Avenue, occuperait le nouveau lot créé 6 353 884 alors que le lot constructible aurait comme nouveau numéro de lot le 6 353 885. Comme la nouvelle limite latérale du bâtiment existant se situerait à 1,51 m de la limite de propriété alors qu'elle devrait être à 0, cette demande déroge au *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie* (01-279) quant à l'obligation d'implanter le bâtiment en mode contigu.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande en faisant parvenir au secrétaire de l'arrondissement les commentaires écrits qu'elle désire faire valoir.

Ces commentaires doivent être reçus par le secrétaire d'arrondissement **au plus tard à 16h30 le 19 juin 2020**, à l'adresse courriel suivante : [arnaud.saint-laurent@montreal.ca](mailto:arnaud.saint-laurent@montreal.ca) .

Pour toute information sur cette demande de dérogation mineure, veuillez vous adresser à : [stephane.conant@montreal.ca](mailto:stephane.conant@montreal.ca) .

Fait à Montréal, ce 4 juin 2020.

Arnaud Saint-Laurent  
Secrétaire d'arrondissement